Refuser les “années de sang”

« *L'intervention militaire nourrit le terrorisme (...). Nous faisons à chaque fois la guerre pour réparer les erreurs de la guerre précédente. N’oublions pas que l'État islamique, nous l'avons enfanté. C'est le résultat des erreurs commises en Irak, à commencer par la guerre de 2003.* »

M. de Villepin, ancien Premier ministre, s'exprime ainsi en 2014. Il parle donc de la guerre précédente de Hollande, le bombardement de l’Irak, avant celui de la Syrie. Interrogé sur le financement de l'État islamique, M. de Villepin confirme : « *Arabie Saoudite, Qatar, Koweït, Émirats* », et Turquie, « *pour l'achat du pétrole* ». La guerre, dit-il, est menée par « *une coalition américaine, avec pour la photo des supplétifs, dont la France* », « *coalition aux intérêts contradictoires* »...

Le juge Trévidic, après dix ans à la section antiterroriste, a pris position, avec nombre de magistrats, contre la loi sur le renseignement de Valls. Il a été soudainement affecté au jugement des divorces à Lille.

Il ne se tait pas. « Proclamer qu'on lutte contre l'islam radical, tout en serrant la main au roi d'Arabie Saoudite, revient à dire que nous luttons contre le nazisme en invitant Hitler à notre table. » En avril 2015, Hollande, après avoir, seize fois en trois ans, serré cette main de roi, en échange de contrats d'armes, était au Qatar, quand une commission du Congrès américain confirma le financement de Daech en provenance des États du Golfe.

Et le peuple français, au nom de cette guerre, de cette coalition, devrait accepter les « années de sang » annoncées par le chef du parti gouvernemental. Cambadélis !

Michel Sérac